

PROJET PILOTE DU JEU DANS LA RUE

**Une belle victoire pour les citoyens et les saines habitudes de vie**

**Longueuil, 19 juin 2020** — Au conseil municipal, tenu le 16 juin, le chef de l'opposition, Xavier Léger, s'est dit heureux de la recommandation favorable de la Commission du transport actif et de la circulation pour la mise en place d'un projet pilote de jeu libre dans la rue. « Une mesure importante pour promouvoir les saines habitudes de vie et favoriser la pratique d'activités physiques » d'indiquer Xavier Léger.

Pour ce dernier, « la mise sur pied de ce projet pilote est une excellente nouvelle, particulièrement pour nos jeunes citoyens qui n'ont pas toujours accès à un parc à proximité de leur résidence ou pour qui les parents ne sont pas toujours disponibles pour les accompagner à l'extérieur du quartier ». Il souligne que l'idée d'étudier la possibilité d'autoriser le jeu dans certaines rues locales fut inscrite en 2016 au Plan d'action de la Politique des saines habitudes de vie alors que je présidais le Comité des sports et des saines habitudes de vie.

Le projet pilote devrait se déployer à l'été 2021 sur une trentaine de rues maximales de la Ville, soit une rue obligatoire par district et un maximum de deux rues par district. Pour être admissible, une rue devra être locale, afficher une vitesse de 40 km/h et avoir un débit journalier annuel moyen inférieur à 500 véhicules. Sont exclues les rues situées à proximité d'un parc, d'une école, d'un générateur de déplacements comme un commerce et d'un circuit de transport collectif. Ce sont les citoyens qui devront présenter une demande.

Rappelons qu'à l'initiative de Longueuil Citoyen, le conseil municipal du 2 juillet 2019 avait mandaté la Commission du transport actif et de la circulation afin que la Ville de Longueuil envisage d'autoriser d'ici avril 2020 le jeu libre sur certains chemins publics. L'urgence sanitaire liée à la COVID-19 avait cependant retardé l'étude en commission. Depuis l'adoption du projet de loi 122, environ 75 municipalités au Québec ont adopté un règlement permettant d'autoriser le jeu libre dans la rue. Parmi celles-ci, on retrouve notamment les villes de Sainte-Julie, Saint-Bruno, Granby, Hull et Sorel-Tracy.